



Disposition à prendre à l'ouverture d'une mesure de protection

TUTELLE
COMPTES-RENDU DE GESTION
ROLE
CURATELLE
HABILITATION FAMILIALE
INVENTAIRE
OBLIGATIONS

Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux propose de vous présenter les différentes mesures de protection, et les dispositions à prendre à l'ouverture d'une mesure.

Jeudi 24 Septembre 2020 - De 14h à 16h

**Dans les locaux de l'UDAF du Nord
(10, rue Baptiste Monnoyer à Lille - Arrêt de
métro : république Beaux-Arts)**

Pour une meilleure organisation, vous pouvez vous inscrire au **03.20.54.97.61** ou par mail à l'adresse suivante pointinfofamille@udaf59.org

